

Education Physique : pourquoi ?

1. *Favoriser le développement (physique et psychologique) de l'enfant dans sa dynamique propre.*

Ce qui suppose que le maître recherche

- des conditions favorables à la croissance et à la santé
- l'incitation à une pratique suffisante d'activités physiques,
- la stimulation des fonctions organiques,
- l'adaptation des enfants aux conditions du milieu (climat, ambiance, ...)
- le respect des rythmes de vie de la petite enfance.

2. *Permettre aux conduites motrices de s'affiner et de se diversifier.*

Ce qui suppose qu'on laisse à l'enfant le temps nécessaire pour :

- connaître par l'action son corps et ses possibilités motrices et sensorielles,
- jouer avec les variables de temps, d'espace, de masse et de volume,
- augmenter ses capacités d'action et d'adaptation,
- trouver le plaisir d'agir en réponse à ses désirs et en dépassant ses craintes.

3. *Favoriser l'épanouissement de la personnalité.*

Ce qui suppose : d'une part,

- la confiance de l'enfant dans ses possibilités corporelles,
- l'utilisation du corps comme mode d'expression,
- le droit à la créativité (avec possibilité d'imiter ou non),

d'autre part,

- l'adhésion à l'élaboration et au respect de la règle
- par la découverte des plaisirs qu'elle peut procurer,
- la possibilité d'une activité intentionnelle et organisée, individuelle ou collective.

réf : B.O n° 1 du 14 02 2002 :

A l'école maternelle, l'éducation physique et sportive poursuit trois objectifs :

- Favoriser la construction des actions motrices fondamentales (locomotion, équilibre, manipulation...)
- Permettre une première prise de contact avec les diverses activités physiques (pratiques sociales de référence)
- Faire acquérir les compétences et connaissances utiles pour mieux connaître son corps, le respecter et le garder en bonne santé

En ce sens, ce domaine d'activités apporte une contribution originale au développement de la personne.